



Vœux du Maire 2024

Bienvenue à toutes et tous ; C'est un grand plaisir de vous accueillir ce soir afin d'honorer la tradition, à la fois joyeuse et sérieuse, de la cérémonie des vœux. C'est un moment propice à nourrir le sentiment d'unité, un moment essentiel, apprécié parce qu'il s'inscrit dans la marche du temps.

Je voudrais donc commencer par vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année, santé, bonheur, épanouissement personnel, familial et réussite dans vos projets. Je vous souhaite de trouver la force en toute circonstance, pour surmonter les difficultés qui peuvent surgir dans vos existences. Quand tout va bien, nous oublions facilement combien nous sommes en réalité des êtres fragiles, nous oublions la chance qui nous est offerte.

Ayons tout d'abord une pensée affective pour nos concitoyens qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée, nous renouvelons une nouvelle fois aux familles attristées notre témoignage de soutien le plus sincère face à ces épreuves douloureuses auxquelles ils ont dû faire face.

Je ne manquerais non plus de souligner l'arrivée parmi nous de Charline et Adélaïde, toutes les deux nées en septembre dernier. Nous adressons nos vives félicitations aux heureux parents et leur souhaitons beaucoup de bonheur.

L'année 2023, aura été marquée par l'union de notre directrice d'école Gaëlle avec Mickaël. L'ensemble de l'équipe municipale renouvelle leurs vœux de bonheur les plus sincères au jeune couple.

Je ne voudrais pas oublier d'accueillir les nouveaux résidents venus s'installer dans notre chaleureux village tout en leur souhaitant la bienvenue.

Comme il se doit, une pensée respectueuse envers notre doyenne Madame Angèle ARIGON, qui fêtera prochainement son 102^e anniversaire. Nous sommes admiratifs de cette longévité de cette vitalité qu'elle exprime au quotidien. Nous souhaitons à Angèle encore un long chemin parmi nous.

Je profite de l'occasion qu'il m'est donnée afin de vous présenter notre nouvelle secrétaire de mairie, Madame Marjorie CHINAL, qui occupe officiellement le poste depuis le 1^{er} août dernier. Marjorie saura vous accueillir aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Je tiens également à remercier l'équipe municipale qui m'entoure pour leur disponibilité, comme pour leur implication au quotidien dans la gestion et la conduite de notre collectivité. Etre élu exige une grande abnégation, c'est aussi avoir une vision sur le long terme, savoir innover, anticiper, élaborer des projets, engager des actions qui apportent une certaine indépendance à la collectivité, c'est aussi savoir assumer les responsabilités qui nous incombent et qui nous amènent parfois à prendre des décisions difficiles, voire contraignantes, mais qui restent essentielles, vitales de par leurs natures. L'intérêt collectif en dépend et prime sur tout avantage personnel ou partisan.

Nous sommes conscients de la confiance que vous nous avez accordée et œuvrons en restant fidèles à nos engagements.

Au quotidien, nous nous employons à faire avancer, à faire prospérer notre commune, à la rendre attractive, agréable et accueillante. Cela se traduit par diverses actions de fonctionnement, aussi d'investissement qui insufflent une dynamique positive à notre village.

* La construction d'un four communal œuvre dans ce sens et conforte l'objectif de rassembler, de partager, de tisser des liens intergénérationnels

* L'agencement de notre base de loisir a pour but d'apporter à nos plus jeunes des équipements où chacun peut laisser libre cours à son imagination.

* L'installation d'un IRVE au sein de notre collectivité contribue à assurer un service à tout un chacun, comme à promouvoir notre hébergement touristique.

* Les futures travaux d'enfouissement des réseaux secs sur le hameau du Mollard s'inscrivent dans l'amélioration du cadre de vie et contribueront à la sécurisation auprès des usagers.

* Le nouvel outil de communication mis en place par la mairie, permet à l'ensemble des usagers connectés de recevoir les messages d'information, tels que : événements, manifestations associatives, travaux, arrêtés, etc., ainsi que les messages d'alertes : coupure d'eau, vigilance météo, et également les informations majeures ou expresses, à l'instar des : inondation, risque chimique, etc.

* Les actions de fonctionnement, aussi d'investissement menées auprès de notre école, de notre cantine, de notre transport scolaire, sont toutes animées par une volonté de bien-être de nos enfants et du service rendu à la population.

* Le déplacement du monument aux morts est motivé par un souci de sécurité lors des cérémonies commémoratives, comme par une volonté d'honorer comme il se doit, ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Toutes ces actions que je viens de citer, sont pensées, sont mûries, avant d'être engagées, c'est le travail quotidien de vos élus qui permet ces avancées.

Je vais donc laisser le soin aux élus en charge des différentes commissions vous présenter une rétrospective des initiatives prises durant l'année écoulée et vous exposer les perspectives pour 2024.

Ecole :

*Notre regroupement intercommunal est fort de 34 enfants pour l'année scolaire 2023/2024. L'école Etienne SAUNIER accueille 11 élèves, du CP au CM2, 23 enfants sont regroupés au sein de l'école de la Chapelle, tous en maternelle, de la petite section à la grande section. L'encadrement est assuré par Madame PLAISANCE sur l'école Etienne SAUNIER, par Madame DUJARDIN assistée de Madame PODOGORA pour la maternelle de la Chapelle.

* Les enfants fréquentant la garderie du matin et du soir, sont pris en charge par le personnel de DECLICC, les locaux de la garderie sont situés sur la commune de la Chapelle.

* Quant à la restauration scolaire, la cantine est fonctionnelle en salle polyvalente de Les Chavannes, une moyenne de 18 repas sont servis chaque jour. Le service comme l'encadrement est également assuré par le personnel de l'association DECLICC. Fait notable, depuis fin 2022, en conformité avec la loi AGECE les restants de repas sont compostés à proximité de la cantine grâce à des composteurs collectifs mis à disposition par le SIRTOMM.

* Des aménagements propres à la restauration ont été engagés durant la période estivale, de manière à être en conformité avec les normes réglementaires propres à cette activité, aussi apporter une fonctionnalité plus en adéquation avec le service.

*Nous tenons à rappeler que la garderie périscolaire est toujours d'actualité sur l'école Etienne SAUNIER, le matin de 8h30/9h00 et après la pose méridienne de 13h30/14h00. Ce service accueille uniquement les enfants inscrits au transport scolaire et résidant en amont de l'établissement scolaire.

* L'abri bus situé rue de L'Aiguillon présente un vieillissement certain, l'étanchéité n'est plus assurée, le renouvellement s'impose, un nouvel équipement est en attente de la région, la subvention pour la réfection de la dalle d'appui nous a été accordée dernièrement.

* Suite à des infiltrations d'eau récurrentes, les sanitaires au rez-de-chaussée de l'école ont subi de graves détériorations, à ce jour les travaux ont été menés, toutefois nous serons amenés à engager des travaux pour rendre les installations fonctionnelles, nous profiterons de ce nouvel aménagement pour le rendre normé PMR.

* Le dépistage RADON est obligatoire dans certains ERP, notamment dans tout établissement scolaire situé en zone 3, sa fréquence est de 10 ans. La commune de Les Chavannes étant classée en zone 3 est soumise à cette obligation. Des mesures ont été réalisées en 2018 à l'aide de dosimètres, l'analyse laisse apparaître une activité volumétrique supérieure au seuil de référence, des actions ont été menées suivant les préconisations d'un bureau spécialisé. De nouvelles mesures ont été effectuées en 2021, la lecture du rapport indique un niveau volumétrique inférieur au seuil toléré pour un ERP. Ce rapport RADON comme celui AMIANTE figurent d'ailleurs dans le bulletin municipal 2024.

Rétrospective sur les travaux d'investissements 2023 :

*Enrobés des PAV au hameau des Chavannes du Milieu et rue du Verney, coût des travaux : 8 550 € TTC

*Réfection de la cantine/salle polyvalente avec une nouvelle cuisine qui respecte les réglementations sanitaires propres au service de cet espace dédié en partie à la restauration scolaire, montant de l'investissement : 69 858€ TTC

*Installation de nouveaux convecteurs sur le bâtiment Gîtes : 7 776 € TTC

*Un nouveau jeu d'un montant de : 2 230 € TTC a été installé sur l'aire de loisir de l'Aiguillon. Cette nouvelle attractivité permet de diversifier les divertissements proposés à nos enfants. Nous essaierons en fonction des disponibilités de compléter ce dispositif.

*Comme chaque année, la pose d'une quinzaine de caissons pour compteur d'eau en limite de propriétés a été réalisée, aussi trois vannes de sectionnement ont été changées. Coût financier des travaux : 12 650 €

* Sur le réservoir de Brisson, une nouvelle télégestion est venue remplacée le dispositif SOFREL devenu obsolète, montant engagé: 11 874 € TTC

*l'abri bus de l'Aiguillon, qui présentait quelques signes de vétusté a été remplacé par un équipement du même type que ceux préalablement installés aux différents points d'arrêts de la navette scolaire. Afin de procéder à l'installation du mobilier urbain, la réalisation d'une dalle de béton a été rendue nécessaire, opération intégralement prise en charge par la région.

*Achat d'une tondeuse : 3 850€ TTC

*Dans le cadre de la transition énergétique, aussi de répondre aux besoins croissants des usagers équipés de véhicule à moteur électrique, une borne IRVE (**Installation de Recharge pour Véhicules Electriques**) à proximité des Gîtes est en cours d'installation. Par convention avec la commune, Le SDES en assure l'installation, la maintenance et le fonctionnement. La part financière du SDES s'élève à : 16 517 € TTC, le reste à charge pour la commune est de : 11 369 € TTC

*La chambre de régulation projetée route des Chavannes-du-Milieu n'a pu être suivie de réalisation compte tenu du report de la demande d'aide auprès de nos partenaires financiers. Une nouvelle demande sera déposée prochainement.

*la construction du four communal a pris du retard, retard consécutif au planning quelque peu chargé de l'entreprise en charge de la réalisation. Rassurez-vous, cette réalisation n'est que retardée. Conformément au montage financier du projet, les différentes aides sollicitées nous ont été octroyées, d'une part, la région, dans le cadre du contrat ambition, à hauteur de 16 000 €, d'autre part, le FDEC finance 47% du projet HT. Nous tenons à remercier nos partenaires financiers qui nous accompagnent sur cette réalisation. Le montant total des travaux s'élève à 73 000 € TTC.

Travaux de fonctionnements 2023

*la saison hivernale 2022/2023 aura coûté 4 242 € TTC à la collectivité

*Montant des illuminations de fin d'année louées et installées par notre prestataire : 1 100 € HT

*Total des opérations de fauches des voiries avec entretien des pistes forestières : 13 068 € TTC

*Facture entretien terrain Aiguillon : 5 500€ TTC

*Dépense service eau hors analyses (fuites, nettoyage des réservoirs, renouvellement d'une pompe, etc.) : 14 555,49 € TTC

Perceptives investissements 2024

*Travaux d'enfouissement des réseaux secs sur le hameau du Mollard, avec reprise d'une partie du réseau de distribution d'eau potable. Dans le cadre de ces opérations, l'ensemble des compteurs d'eau abonnés seront installés sur le domaine public. Le projet prévoit également la pose d'un petit réseau d'évacuation des eaux pluviales impasse de Pré-Forant.

*le déplacement du monument aux morts sur la place à proximité de l'église. Ce nouvel emplacement permettra d'assurer la sécurité lors des cérémonies commémoratives, aussi de mettre en lumière nos héros.

*Suite à des infiltrations d'eau dans les sanitaires R-1 de l'école, qui ont dégradé, doublages, faïences et faux plafonds, nous sommes contraints de réaliser la restauration des locaux. La rénovation tiendra compte de la réglementation PMR.

*Une télégestion du même type que celle présente sur le réservoir de Brisson est prévue sur le second réservoir dit de la Combe. Ce nouvel outil permettra d'avoir en temps réel une vision sur notre distribution, ainsi détecter, corriger rapidement un dysfonctionnement et apporter la solution au problème.

*La chambre de régulation projetée en 2023 devrait être au programme 2024, sous condition d'aide financière de nos partenaires. Les contraintes exercées sur la chambre du mollard en seront améliorées tout comme la sécurité lors d'intervention à l'intérieur de cet espace (une pression de 23 bars à l'amont du réducteur dans cette chambre)

*Afin de sécuriser le cheminement des enfants fréquentant la cantine scolaire comme les piétons empruntant la rue de l'église, une voie spécifique sera matérialisée au sol sur toute sa longueur, des panneaux apposés de part et d'autre de l'impasse en limiterons la vitesse à 30 km heure.

Economie

*Notre consommation électrique a considérablement régressé. Cette diminution est dû aux actions engagées ces dernières années, l'installation du nouveau mode de chauffage sur le bâtiment mairie/école contribue fortement à cette sobriété énergétique. La révision de nos puissances d'abonnements sur les points de livraison EP diligentée en cours d'année 2023 concourt à la maîtrise des coûts de cette ligne budgétaire. En 2024, nous engagerons la même étude sur les autres abonnements communaux et adapterons nos souscriptions aux puissances réellement utiles.

*Sur le volet eau, la surveillance accrue, comme les diverses actions conduites chaque année permet d'assurer une distribution dans les meilleures conditions, cette politique très engagée favorise notre taux de rendement qui actuellement se situe au-delà des 80%. Malheureusement, nous déplorons toujours des fuites dues en partie au vieillissement du réseau de distribution, dernièrement une rupture de conduite s'est produite en sortie de réservoir des Combes, la vétusté du matériau en est la cause.

* Afin de tenir compte de l'élévation des coûts de fonctionnements consécutifs à l'inflation, un réajustement du tarif de l'eau s'impose pour 2024. Pour information le déficit qui avait été ramené à 10 000 € en 2022 est de nouveau reparti à la hausse. Si aucune correction n'est engagée, le delta dépassera les 14 000 € pour ce service en 2024. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser s'amplifier ce déficit.

*Conformément à la loi APER (**Accélération de la Production des Energies Renouvelables**) du 10 mars 2023 et du courrier préfectoral de juin dernier, chaque commune doit définir des zones d'accélération d'énergies renouvelables et de délibérer dans ce sens en début d'année 2024. Les énergies inscrites dans ce programme sont : L'éolien, La méthanisation, l'hydroélectrique, les réseaux de chaleur et le photovoltaïque. Tout parking de 1500 m² et plus a obligation d'être équipé à 50 % minima de sa surface en ombrières photovoltaïque. Afin de définir une ou plusieurs zones, nous sommes tenus de nous appuyer sur la carte géo portail EnR, comme des critères de raccordement. Nous reviendrons vers vous pour vous proposer à minima une zone susceptible d'être inscrite dans ce programme, voire élaborer un projet d'autoconsommation propre à nos besoins.

Urbanisme :

*Nous rappelons comme chaque année les obligations portant sur tout projet de travaux de construction ou modifications apportées à un bâtiment, ces aménagements ou édifications sont assujettis à une demande de permis de construire, éventuellement une déclaration préalable. Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la mairie, et aussi sur le bulletin 2023.

Environnement :

*Fidèle aux années antérieures, 2023 n'aura pas dérogé à la règle des phénomènes climatiques exceptionnels. Ce changement climatique ne se conjugue plus au futur, les événements qui en découlent, deviennent coutumiers, de par leurs fréquences, leurs intensités, leurs soudainetés, ces faits sont en mesure de nous faire prendre conscience que nos attitudes, nos comportements doivent changer. Notre environnement est devenu très fragile, adoptons des attitudes responsables, protégeons notre nature, préservons là.

Journée des seniors :

*Comme nous le proposons chaque année, la traditionnelle sortie des aînés réservée aux administrés de plus de 68 ans a eu lieu fin septembre. Après une visite au jardin alpin du Mont Cenis, nos seniors ont été conviés à l'auberge de la poste de Novalesa. Cette journée, empreinte de convivialité, s'est déroulée dans la joie des retrouvailles.

*Malheureusement, certains de nos concitoyens n'ont pu nous accompagner dans ce périple, soit la santé, soit l'âge ne le permettant pas, nous ne les oublions nullement, un panier garni leur a été remis à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le même présent est offert aux agents communaux et personnel œuvrant au sein de l'établissement scolaire.

Associations :

*Toute association est vitale pour une collectivité, nous sommes pleinement conscients de l'importance de ces groupements associatifs au sein d'un village, ces différents comités présents sur notre commune permettent de consolider les liens entre les générations, comme de proposer des animations festives, pour lesquelles nous sommes tous si attachés

Pour cette raison, chaque année l'assemblée délibérante leur octroie une subvention, afin de les accompagner sur les diverses activités qu'elles proposent. Nous remercions ici, les dirigeants, ainsi que les membres des différentes structures communales et appelons de nos vœux à poursuivre leurs actions.

Communication :

*C'est de par la volonté unanime des élus, que l'accent porte de manière prononcée sur l'information. Pleinement conscient du rôle prépondérant qu'est l'information, différents supports de communication sont activés : le site communal, la page Facebook, les communiqués du Maire, le bulletin municipal édité puis distribué chaque année sont les outils mis en place pour vous informer au mieux de la vie de notre village, si besoin s'en fait sentir, la presse est également sollicitée.

*Afin de rester connecté à l'actualité du village, depuis peu, la mairie a souscrit un abonnement auprès d'Illiwap. Ce nouveau canal de diffusion respecte pleinement le règlement général sur la protection des données, ni l'opérateur, ni la mairie ne disposent de données à votre sujet. Au-delà d'être une application d'alerte, Illiwap propose d'autres fonctionnalités d'actualités ou d'agenda qui permettent de conforter la relation au sein de la collectivité. L'application gratuite, sans publicité, facile d'utilisation, pratique, est très intuitive pour tous les abonnés, c'est un véritable atout pour la communication.

*Il suffit de télécharger l'application gratuitement sur votre mobile, une fois téléchargée, il ne reste plus qu'à entrer mairie de les Chavannes-en-Maurienne ou @73083, cliquez sur s'abonner est, c'est terminé.

*Une fois l'application téléchargée, vous pouvez retrouver l'actualité de toutes les communes, écoles, etc., utilisant Illiwap.

*De par l'activation de ce nouveau mode d'information, les messages diffusés jusqu'à alors via info mairie n'ont plus cours.

Civisme :

*Bien que les enfants de notre RPI renouvellent chaque année, l'opération « **Nettoyons, la nature** » action remarquable et empreinte d'un grand respect pour la nature, des personnes peu scrupuleuses de l'environnement, se soucient peu de l'impact négatif que représente les dépôts sauvages de tout genre en pleine nature, comme les détritiques jetés le long des routes. Il en est malheureusement de même aux abords des PAV, comme dans les différents conteneurs dédiés aux OM ou au tri sélectif, certains déchets n'y ont pas leur place et engendrent des coûts supplémentaires de traitement. Nous déplorons ces incivilités et appelons à plus de civisme.

Bio déchets :

Conformément à la loi AGEC (**Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire**), au cours de l'année 2024, le SIRTOMM, vous proposera une solution de tri pour les déchets fermentescibles, nous sommes tous concernés, bien que la loi oblige les collectivités à proposer des solutions de détournement de ces déchets, c'est avant tout un geste vertueux pour notre environnement, collecter, transporter, incinérer des déchets qui peuvent être traités à la source va à contre sens de la préservation de notre environnement. Depuis septembre 2022, notre commune a choisi de mettre en place un compostage autonome pour la restauration scolaire, ce dispositif donne entière satisfaction, sur l'exemple de notre collectivité, l'ensemble des cantines scolaires de la 4C seront prochainement équipées de composteurs de même type, s'en suivra un déploiement sur l'ensemble des restaurations scolaires de la vallée. Pour les habitants de notre commune, le SIRTOMM met gratuitement à disposition des composteurs individuels, afin d'inciter chacun à trier, à composter. Pour se voir attribuer un bac à composte, il suffit de contacter le siège du SIRTOMM à St Julien Mont-Denis l'agent en charge des bio-déchets sera en mesure de vous proposer une date mise à disposition en fonction des arrivages, un justificatif de domicile vous sera alors demandé.

Pour rappel depuis le 1^{er} janvier, la déchetterie de la Chambre est ouverte tous les jours, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Ressources Humaines :

Comme indiqué dans la présentation, Mme CHINAL est désormais en charge du secrétariat de mairie. Dans nos petits villages ruraux, le secrétaire de mairie est avant tout, le collaborateur direct du maire, pour cette raison l'agent doit se montrer disponible, attentif, assister l'élu dans ses prérogatives, en deux mots, être à l'écoute et totalement polyvalent. En effet, le travail exigé est souvent complexe et requiert beaucoup d'attention, de compétence, de concentration, de rigueur comme de recherche. Pour toutes ces raisons entre autres, je voudrais remercier Marjorie pour sa parfaite intégration au sein de notre collectivité.

Titulaire du poste agent d'entretien, Mme MASURE, contribue à maintenir la propreté, l'hygiène dans notre quotidien. Afin de parfaire ce dispositif propre à l'entretien des bâtiments communaux, nous avons recours à un prestataire de service. Discrètes et courageuses, toutes ces personnes interviennent au quotidien dans notre vie sans pour autant être remarquées. Cette cérémonie de vœux est aussi le moment de remercier ces femmes, et ces hommes, qui œuvrent chaque jour pour garantir la propreté sur nos lieux de vie et de passage. Un merci appuyé à notre prestataire pour la mise à disposition de ses services lorsque la demande en est faite.

Dans le cadre du RPI, nous sommes également amenés à partager et financer également des effectifs qui opèrent pour les deux communes, Mme MASURE en tant qu'accompagnatrice de la navette scolaire, Mme PODIGORA, Atsem, présente sur l'école de la Chapelle.

Pour compléter le dispositif propre à notre RPI, Nous finançons aussi du personnel mis à disposition par l'association DECLICC, Mme BASILE et Mme DUPRAZ affectées à la restauration scolaire, ainsi que la personne chargée du périscolaire, le matin et le soir sur la garderie de la Chapelle.

Bien que ne faisant pas partie des effectifs communaux ou ceux du RPI, je ne manquerais pas de réitérer ma gratitude aux enseignantes présentes sur les deux communes respectives et de saluer l'implication quotidienne au service des collectivités, le travail accompli tout au long de l'année scolaire, l'attitude bienveillante et l'affection à l'égard de nos enfants.

A toutes les personnes citées ci-dessus, un grand merci pour votre implication, votre dévouement au quotidien.

Bénévolat :

Pour être bien dans son village, il faut aussi l'assurance d'y vivre sereinement. C'est pourquoi, je souhaiterais attirer particulièrement l'attention sur les actions bénévoles qui sont menées sous diverses formes au sein de notre commune.

Ces actions gratuites et désintéressées, sont salutaires et primordiales pour une collectivité, elles s'inscrivent pleinement dans une volonté altruiste de concourir au bon fonctionnement d'un village. Nous avons chaque année, des personnes qui s'investissent gracieusement pour notre commune, c'est pourquoi nous rappelons ici les valeurs de leur dévouement et encourageons à persévérer dans cette voie. A l'image des années antérieures, 2023, aura été marqué par diverses opérations généreuses. Force est de constater que leur raison d'être et d'agir est toujours aussi criante. Nous saluons ici leurs efforts permanents et adressons nos remerciements à toutes ces petites mains en rappelant combien ce dévouement contribue à l'image du village.

Avant de conclure, je voudrais juste revenir sur un constat :

Il y a 40 / 50 ans, en période hivernale, 40/50 cm de neige dans nos campagnes, des températures négatives de l'ordre de moins 15° Celsius étaient considérés comme une normalité et tout le monde s'en réjouissait.

Il y a 90 ans, les congés payés n'étaient pas encore instaurés, les 35 heures hebdomadaires n'en parlons pas, par conséquent, les vacances loin de chez soi ne pouvaient s'imaginer, même dans les rêves les plus fous.

Aujourd'hui, 1 à 2 cm de neige sur nos axes routiers, des températures inférieures de 1° au 0° Celsius, un vol aérien annulé, un train en retard sur son horaire, c'est de suite la pire des paniques. A en croire nos médias, ce sont des événements considérés comme catastrophe hors du commun. Le contraste est saisissant.

Alors que nos conditions de vie se sont considérablement améliorées (santé, loisirs etc.) nous ne mesurons plus les bienfaits de ces avancées, à croire que nos exigences sont sans limites.

Nous sommes tous conscient d'avoir des droits, il en est malheureusement tout autre quant à nos devoirs. Apprécions ce dont nous disposons à ce jour, réagissons quant à nos obligations.

Conclusion :

Comme vous pouvez en juger, notre village bouge, les projets ne manquent pas, nos ambitions sont intactes, notre volonté affirmée.

Nous avons la chance d'avoir une école, source de vie, d'attractivité. En-dehors de sa fonction première qui porte sur la scolarisation de nos enfants fortement appréciée. L'école, c'est aussi la dynamique apportée, la vitalité de la commune. Je ne peux imaginer Les Chavannes sans école, sans cette animation du matin au soir, sans ces voix, ces cris d'enfants en récréation. Pour Les Chavannes, l'avenir de nos enfants est et demeure une ambition forte. Ce que nous mettons en œuvre aujourd'hui pour eux doit permettre de préparer leur vie d'adulte, les citoyens de demain, libres et responsables.

La vie dans un village, c'est aussi sa vie économique. Je veux remercier ici toutes ces entreprises, artisans, agriculteurs prestataires de service, etc., basés au sein de notre localité. Vous tous, faites notre richesse, de par les diversités de vos activités respectives, vous contribués à l'essor de notre commune, à sa dynamique.

Sincères félicitations aux jeunes entreprises nouvellement installées sur notre village. Créer une entreprise est une étape audacieuse, courageuse, nous vous admirons pour cela, en vous souhaitant plus de puissance et de passion pour atteindre vos objectifs.

Je ne voudrais pas oublier de saluer, nos prestataires intervenants, toutes activités confondues, très souvent sollicités dans l'urgence, pour leur disponibilité, leur professionnalisme dont ils font preuve lors des interventions.

Le recensement initialement prévu pour l'année en cours est reporté à 2025

Les dernières données officielles de l'INSEE indiquent désormais 225 habitants pour notre commune.

C'est pourquoi nous devons être très attentifs à notre courbe démographique.

Il nous faut continuer à créer les conditions favorables à l'accueil de nouveaux habitants.

Comme je l'avais évoqué lors des vœux précédents, l'implantation de nouveaux logements s'imposent si nous voulons rester attractifs. L'étude sur le nouveau lotissement avance, dès que nous serons en mesure de vous présenter le projet, nous vous convierons à une présentation de l'opération.

Vous pouvez le constater, l'année qui s'ouvre est encore riche en projets.

Nous sommes conscients que beaucoup d'actions mériteraient d'être abordées.

Pour agir, il faut un budget, un budget sérieux, un budget sincère, aussi un budget rigoureux.

Malgré de réelles contraintes budgétaires et un environnement complexe, nous n'avons pas réévaluer les taux d'impositions depuis 2018. C'est grâce aux diverses mesures de sobriété engagées, tout en gardant une capacité d'investissement acceptable, qu'un tel résultat a pu être obtenu.

A l'image d'une entreprise, une collectivité qui n'investit plus et de fait une collectivité sur le déclin, une collectivité qui se meurt.

Nous nous employons à respecter au mieux le programme défini lors de notre installation, mais des imprévus, comme des priorités surgissent et s'imposent de fait

Je ne pourrai oublier de féliciter notre jeune concitoyen : Florian PUIGNIAN pour son admirable réussite au concours des meilleurs apprentis de France promotion 2023. Florian a été titré médaille d'or départemental et Régional à ce prestigieux concours dans la branche charpente bois. La cérémonie de la remise du diplôme et médaille s'est déroulée le 20 octobre dernier à Annecy. Cérémonie à laquelle je n'ai pu participer, étant retenu par des impératifs de fonction.

J'exprime ma profonde gratitude à mon équipe pour leur sérieux, leur dévouement et leur engagement.

Notre village, ce trésor, ce bien commun, ensemble faisons le vivre, rayonner, prospérer préservons-le. Vous nous avez fait confiance pour conduire à bien cette mission, à l'exemple de nos prédécesseurs, nous nous employons au quotidien à revitaliser notre lieu de vie, le rendre plus attractif.

Pour ce faire, nous avons aussi besoin de votre concours, c'est ensemble est unis que toute réussite est possible, nous comptons sur vous, sur votre soutien, votre coopération.

Nous avons insufflé une dynamique puissante et efficace et nous ne laisserons pas s'éteindre la flamme qui nous anime.

Nous voici arrivés au terme de notre présentation, il me reste à présent, comme il en est la tradition, et avec une profonde sincérité, à vous souhaiter en mon nom personnel celui du Conseil municipal et du personnel communal, une année belle et heureuse, remplie de joie, de réussite. Une année empreinte de solidarité et d'humanité pour nous permettre d'avancer de concert vers un monde prometteur.

Meilleurs vœux 2024, restons confiants en l'avenir.